

Séjour de conjoint de ressortisant ce en france

Par judith333, le 12/02/2008 à 13:11

Bonjour,

je suis Autrichienne/ancien CE (demeurant en France depuis septembre 2006) avec mon mari d'origine marocain. Depuis février je travaille en CDI. Est-ce que mon mari a le droit de demander une carte de resident permanante alors?

Judith

Par Emmanuelle CERF, le 12/02/2008 à 20:25

Madame,

J'ai bien pris connaissance de votre demande.

C'est pourquoi, si vous résidez en région parisienne, je vous invite à prendre contact avec mon cabinet et ce, afin de convenir d'un rendez-vous.

Vous pourrez alors m'exposer clairement votre situation actuelle pour que nous trouvions une solution qui vous conviendra.

Cordialement.

Emmanuelle CERF Avocat au Barreau de Paris 62 rue de Caumartin - 75009 Paris Tel. 01 46 08 41 93 Mob. 06 16 68 32 70 www.avocat-cerf.com http://emmanuelle.cerf.avocats.fr